

## AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier par Gaëlle Absolonne, présidente d'élection, que :

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures : **Poste de présidence.**
2. Toute déclaration de candidature à ce poste devra être produite au bureau de madame Linda Di Domenico, adjointe habilitée à recevoir toute déclaration de candidature et ce, aux jours suivants sur rendez-vous seulement :

Mercredi, le 18 août de 9h à midi et de 13h à 16h;

Vendredi, le 20 août de 9h à midi;

Dimanche, le 22 août de 13h à 17h.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez écrire à : [ldidomenico@swlauriersb.qc.ca](mailto:ldidomenico@swlauriersb.qc.ca).

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste,
  - Un scrutin sera tenu le 26 septembre 2021 de 11h à 20h et,
  - Un vote par anticipation sera tenu le 19 septembre 2021 de 11h à 20h.
4. Une électrice ou un électeur qui n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de notre commission scolaire ou du centre de services scolaire francophone qui dessert son domicile peut choisir d'exercer ou de révoquer son droit de vote dans notre commission scolaire. L'électeur fait un choix en présentant un avis écrit signé à Madame Susan O'Keeffe, adjointe à la présidente d'élection, du 13 août au 7 septembre 2021, à 22h. Le formulaire est disponible sur le site web de notre commission scolaire : [swlauriersb.qc.ca](http://swlauriersb.qc.ca)
5. Ci-dessous, mes coordonnées et celles des personnes nommées adjointes et/ou secrétaire d'élection :

**Gaëlle Absolonne**  
**Présidente d'élection**  
235, Montée Lesage  
Rosemère (Québec) J7A 4Y6  
450-621-5600, poste 3116  
[elections@swlauriersb.qc.ca](mailto:elections@swlauriersb.qc.ca)

**Giovanna Ortona**  
**Secrétaire d'élection**  
235, Montée Lesage  
Rosemère (Québec) J7A 4Y6  
450-621-5600, poste 1304  
[gortona@swlauriersb.qc.ca](mailto:gortona@swlauriersb.qc.ca)

**Susan O'Keeffe**  
**Adjointe**  
235, Montée Lesage  
Rosemère (Québec) J7A 4Y6  
450 621-5600, poste 1351  
[sokeeffe@swlauriersb.qc.ca](mailto:sokeeffe@swlauriersb.qc.ca)

**Linda Di Domenico**  
**Adjointe habilitée à recevoir toute candidature**  
235, Montée Lesage  
Rosemère (Québec) J7A 4Y6  
(450) 621-5600, poste 1314  
[ldidomenico@swlauriersb.qc.ca](mailto:ldidomenico@swlauriersb.qc.ca)

---

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire actuelle  
(Vote par correspondance – COVID- 19)

---

6. En vertu de l'arrêté 2020-091, le vote par correspondance remplace le vote itinérant pour les électeurs domiciliés dans un CHSLD ou une résidence privée pour aînés identifiée au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.
7. En vertu de l'arrêté 2020-091, les personnes considérées en isolement doivent voter par correspondance.

Les personnes considérées en isolement sont les suivantes :

- Les personnes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- Les personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19 et étant toujours considérées comme porteuses de la maladie;
- Les personnes présentant des symptômes de COVID-19;

- Les personnes ayant été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - Les personnes en attente d'un résultat au test de la COVID-19.
8. Pour voter par correspondance, les électeurs admissibles doivent faire une demande verbale ou écrite à la présidente d'élection, au plus tard le 16 septembre 2021.
  9. Les bulletins de vote seront expédiés à partir du 30 août 2021.
  10. Les électeurs inscrits au vote par correspondance qui n'ont pas reçu leurs bulletins de vote peuvent demander à la présidente d'élection d'en obtenir de nouveaux, à partir du 16 septembre 2021, aux jours et aux heures suivants :
    - Vendredi, le 17 septembre 2021, de 9h à midi;
    - Du lundi 20 septembre au jeudi 23 septembre 2021 de 9h à midi et de 13h à 16h.
  11. Les bulletins de vote par correspondance doivent être reçus au bureau de la présidente d'élection **au plus tard le 24 septembre 2021, à 16 h 30.**

Donné à Rosemère, le 11 août 2021.



Gaëlle Absolonne  
Présidente d'élection